

<http://www.cpalb.fr/baisse-du-niveau-du-lac-du-bourget-document-d-incidence-cisalb-2017>



# Baisse du niveau du lac du Bourget - document d'incidence, CISALB 2017

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : dimanche 8 octobre 2017

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

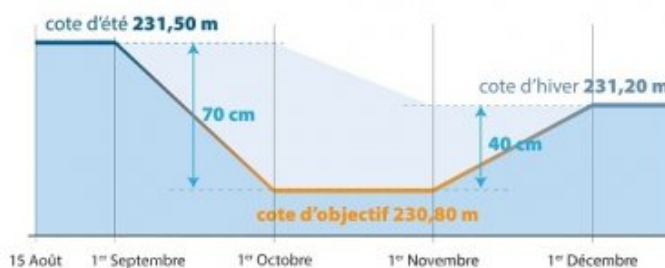
réservés

---

## Introduction

Le lac du Bourget est le plus grand lac naturel d'origine glaciaire français. Il est en connexion avec le Rhône par l'intermédiaire du canal de Savières. L'aménagement hydroélectrique du HautRhône a nécessité la construction du barrage de Savières. Cet ouvrage régule le niveau du lac du Bourget. La consigne d'exploitation de cet ouvrage date de juillet 1985 et a été arrêté suite à l'enquête publique et à la convention signée entre le Syndicat Intercommunal à vocation multiples du Lac du Bourget (SILB), le Département de la Savoie et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) en septembre 1978.

Depuis 1985, le niveau du lac du Bourget est maintenu artificiellement au-dessus de deux côtes planchers. Cette régulation a facilité l'installation de nombreuses activités économiques et de loisirs sur les rives du lac. Cependant, elle a aussi des impacts négatifs et notamment sur l'écosystème lacustre. Ainsi, les massifs de roselières ont vu leur surface diminuer de moitié, passant de 57 hectares en 1950 à 26 hectares aujourd'hui. Or, ces milieux abritent une biodiversité exceptionnelle et rendent de nombreux services écosystémiques. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée 2016-2021 a identifié cette perturbation du fonctionnement hydraulique naturel comme un frein à l'atteinte du bon état écologique du lac du Bourget. Le contrat de bassin versant du lac du Bourget 2011-2017, porté par le CISALB, reprend cet enjeu et programme une opération de baisse du niveau du lac comme réponse à cette problématique.



## Planification de la variation de niveau du lac du Bourget 2017

La suite de cette étude dans le document joint.